



## Quelle municipalité accueillera les 6<sup>es</sup> Jeux de l'Acadie 50+ en 2018 selon le processus d'alternance?

---

**Dieppe, N.-B., le 15 février 2016** - Le Conseil de direction Jeux de l'Acadie 50+ est en période de sollicitation de candidatures afin de déterminer quelle municipalité des quatre provinces de l'Atlantique sera hôtesse des 6<sup>es</sup> Jeux de l'Acadie 50+ qui se tiendront en août ou septembre 2018.

Tout d'abord, il est important de souligner que depuis deux ans, le Conseil de direction des Jeux de l'Acadie 50+ a créé un comité pour développer et apporter des changements au processus de sélection de la région hôte pour les années à venir. Lors de sa dernière rencontre le 22 octobre 2015, l'alternance des régions selon le processus de sélection de la région hôte a été acceptée afin de donner une chance aux municipalités des trois autres provinces qui font partie du réseau des Jeux de l'Acadie 50+. Il est à noter que ce sont des municipalités du Nouveau-Brunswick qui ont été les hôtesse depuis 2009.

Alternance suggérée entre les régions du Nouveau-Brunswick et les provinces de l'Atlantique selon le processus de sélection de la région hôte pour les prochaines années :

2018 Province de l'Île-du-Prince-Édouard  
2020 Nouveau-Brunswick - nord-ouest  
2022 Nouveau-Brunswick - nord-est  
2024 Nouveau-Brunswick - région de Kent  
2026 Nouveau-Brunswick – Sud-est  
2028 Extérieur du Nouveau-Brunswick  
Et ainsi de suite

Parrainés par l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, les Jeux des aînés de l'Acadie s'adressent aux personnes francophones de 50 ans et proposent des activités sportives, récréatives, intergénérationnelles, culturelles ainsi que des ateliers qui font la promotion du mieux-être. Ce rendez-vous, qui est organisé tous les deux ans, accueille à chaque édition, des délégations des provinces de l'Atlantique et pour sa prochaine édition, accueillera pour la deuxième fois une délégation des Jeux des aînés de l'est du Québec (organisée par le Carrefour 50+ du Québec).

Le directeur général de l'AFANB, Jean-Luc Bélanger, estime que la municipalité hôte des JA50+ récolte de nombreux bénéfices. « Cet événement engendre des retombées à court terme très intéressantes, tant économiques, que touristiques et sociales. Les Jeux de l'Acadie 50+ étant un événement unique en son genre, ils nécessitent parfois l'installation d'équipements intérieurs et extérieurs qui, par la suite, peuvent être utilisés par la municipalité pour divertir et rassembler les personnes de 50 ans et plus et cela, pendant plusieurs années après la tenue des Jeux. »

Selon l'alternance proposée, une municipalité pourra soumettre sa candidature pour ces 6<sup>es</sup> Jeux de l'Acadie 50+ et devra confirmer son intention d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2016 en remplissant un formulaire disponible sur le site web des Jeux ([www.aafanb.org](http://www.aafanb.org)) ou en adressant une lettre officielle à l'AFANB.

Le choix de la municipalité se fera, au plus tard, le 1<sup>er</sup> août 2016, permettant à la municipalité d'envoyer une délégation aux 5<sup>es</sup> Jeux de l'Acadie 50+ qui se dérouleront à Shediac du 18 au 21 août 2016.

L'annonce officielle de la province ou la municipalité hôte des JA50+ 2018, se fera lors de la clôture des JA50+ à Shediac, dimanche 21 août 2016.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter ou visiter le site web,  
Jean-Luc Bélanger,  
(506) 389-3212 et sans frais 866-523-0090  
Cell. : 506-850-9500  
Site web : [www.afanb.org](http://www.afanb.org)  
Courriel: [afanb@nb.aibn.ca](mailto:afanb@nb.aibn.ca)